



Questions et réponses

*Séance d'information publique – Travaux d'agrandissement de l'Atelier Youville
4 avril 2022*

1- Y aura-t-il des nuisances sonores pour le voisinage et en quelle période de la journée?

Le chantier occasionnera certainement du bruit, surtout pour la première année, durant les étapes d'excavation et de construction de la structure d'acier.

La plupart des travaux se dérouleront de 7h à 16h, en semaine. Nous avons toutefois l'autorisation de poursuivre les travaux jusqu'à 19h, au besoin.

2- Pourquoi ne pas prolonger le bâtiment sur toute la longueur de Henri-Julien ? Ce serait beaucoup plus efficace qu'un écran végétal.

Le projet cible actuellement uniquement la zone de la cour intérieure. En parallèle, la STM étudie et envisage la possibilité d'ajouter une protection sonore le long d'Henri-Julien, jusqu'à la rue Farly.

3- Est-ce que la cour intérieure gardera les mêmes fonctions?

Oui, la cour intérieure, en face la rue Laflamme continuera de recevoir des livraisons nécessaires pour l'atelier de la voie Youville et des conteneurs y seront toujours entreposés. Toutefois, rappelons qu'un magasin principal situé près de la rue Laflamme sera déménagé au nouveau centre de distribution, près de Crémazie, d'ici la fin 2022. De plus, nous sommes en train de changer graduellement les alarmes de recul sur notre flotte de camions et monte-charges qui ont des activités du côté de la rue Henri-Julien. Les nouvelles alarmes de recul sont à bruit blanc et variable.

4- Est-ce possible d'ajouter un lien cyclable et piétonnier au niveau de la rue Louvain et traversant le Centre de transport Legendre?

La STM est au courant du besoin de liens est-ouest entre les quartiers et une étude exhaustive a été faite en 2019 sur la possibilité d'ajouter un lien cyclable dans le CT Legendre. L'étude démontre qu'il est difficilement envisageable d'ajouter un lien cyclable passant par le CT Legendre et c'est pourquoi la STM n'est pas favorable à cette idée.

Une piste cyclable aurait des impacts élevés sur nos espaces et les opérations actuelles et futures, en particulier dans un contexte de croissance opérationnelle. La sécurité des

PROJET ATELIER YOUVILLE



cyclistes, tout au long de l'itinéraire situé sur sa propriété ou à sa sortie, est également un élément d'inquiétude.

Bien que l'option d'ajouter une piste cyclable dans le CT Legendre soit exclue pour l'instant, nous allons bien sûr être présents si l'arrondissement veut poursuivre les discussions avec nous à ce sujet.

5- Considérant la situation des dernières années concernant le bruit excessif de nuit lors des opérations normales de la STM, comment pouvons-nous avoir confiance que les procédures d'atténuation de bruit seront respectées lors de ce chantier?

L'entrepreneur en construction sera le seul à occuper la zone de chantier. Il sera lié contractuellement avec des règles et contraintes strictes et bien définies. L'équipe de gestion de projet s'est également donné des outils lui permettant de sévir si l'entrepreneur ne respecte pas les règles qui lui sont imposées.

6- Ajoutez-vous du stationnement pour pallier les places retranchées sur Henri-Julien? Plusieurs employés STM se stationnent sur Henri-Julien.

Il a été décidé, conjointement avec l'arrondissement, de privilégier le maintien de la piste cyclable au détriment des places de stationnement sur Henri-Julien. Il n'est pas envisagé de rajouter des stationnements supplémentaires à d'autres endroits. Rappelons que les places retranchées ne sont pas des zones de stationnement sur rue réservées aux résidents (SRRR).

De plus, les employés du chantier devront se stationner dans un stationnement dédié afin de ne pas mettre de pression supplémentaire sur le secteur. Bien que les employés STM peuvent se rendre sur leur lieu de travail de la façon qu'ils le souhaitent, nous ferons de la sensibilisation afin qu'ils utilisent des modes de transport autre que la voiture.

7- Comment joindre l'agent de liaison? S'occupera-t-il seulement des plaintes en lien avec le chantier ou également en lien avec les travaux du Plateau Youville?

Nous sommes en train de finaliser l'embauche de notre agent de liaison. Celui-ci sera joignable par le service à la clientèle de la STM (514 STM-INFO ou www.stm.info/fr/nous-joindre).

8- Est-ce que les travaux affecteront les terrains de jeux dans le parc Henri-Julien?

Non, les travaux n'occuperont pas le parc, le parc demeurera accessible dans son intégralité.